

Salon :

*Agrotechnique et concours bovins  
Beaulieu Lausanne*

**La Grosse Ronde 1  
2126 Les Verrières**

Tél. +41 32 866 18 10  
info@swiss-expo.com  
www.swiss-expo.com

**Directives applicables pour les locataires, organisateurs, exposants, éleveurs (propriétaires, préparateurs, personnel de soutien, etc.), constructeurs de stands et fournisseurs dans les halles et locaux appartenant ou loués par Swiss Expo.**

## Directives spéciales



Salon :

***Agrotechnique et concours bovins  
Beaulieu Lausanne***

**La Grosse Ronde 1  
2126 Les Verrières**

Tél. +41 32 866 18 10  
info@swiss-expo.com  
www.swiss-expo.com

Hauteur des constructions de stands

Charge au sol

Espace de cuisson et de réfrigération dans les  
halles 10-12-14-16-17-18

### Introduction

Les présentes Directives spéciales fixent les règles spéciales qui doivent être respectées à l'intérieur/extérieur des halles et locaux loués ou appartenant à Swiss Expo pour ce salon.

Swiss Expo se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications aux Directives spéciales sur le plan organisationnel et technique.

### Documents de base

- Règlement général Swiss Expo, mars 2018
- Règlement d'exposition Swiss Expo, mars 2018
- Directives de constructions et d'aménagement des stands, mars 2018

Salon :

## Agrotechnique et concours bovins Beaulieu Lausanne

**La Grosse Ronde 1  
2126 Les Verrières**

Tél. +41 32 866 18 10  
info@swiss-expo.com  
www.swiss-expo.com

### Hauteurs des constructions de stands

Les hauteurs de construction des stands à un étage autorisées à ce salon sont indiquées ci-dessous. Le cas échéant, d'autres limitations de hauteur sont signalées sur les plans des halles.

Halle 1	2.5 m (zones extérieures) 3.0 m (zones centrales) (schéma à la fin de ces directives)
Halle 6	2.5 m
Halle 7	3.0 m (schéma à la fin de ces directives)
Halles 9-11-13-15	4.0 m (schéma à la fin de ces directives)
Halles 10-12-14-16-18	4.0 m

*\*hauteur maximum*

Important : Halle 7

Les suspensions d'enseignes, de supports publicitaires et d'éléments de stands ne sont autorisés que sous certaines conditions.

Important : Halles 9-11-13-15

Mise en place des systèmes d'éclairage selon schéma à la fin de ces directives.

### Charge au sol

Halle 1	150 kg/m <sup>2</sup>
Zone 110	200 kg/m <sup>2</sup>
Halles 6	1000 kg/m <sup>2</sup>
Zone 610	500 kg/m <sup>2</sup>
Halle 7	1000 kg/m <sup>2</sup>
Zone 710	200 kg/m <sup>2</sup>
Halle 8	500 kg/m <sup>2</sup>
Halles 9-11-13-15-17	1000 kg/m <sup>2</sup>
Halles 10-12-14-16-18	500 kg/m <sup>2</sup>
Terrasse 20	500 kg/m <sup>2</sup>

*\*poids maximum*

### Espace de cuisson et de réfrigération dans les halles 10-12-14-16-17-18

Un espace de cuisson peut être autorisé uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

- L'installation et la mise en place des appareils de cuissons dans les espaces autorisés doivent faire l'objet d'un contrôle d'un électricien. L'exploitation sera autorisée seulement après son contrôle.
- Les espaces avec appareils de cuissons, dans des espaces vides destinés uniquement à cet effet, doivent être séparés des zones d'exploitation.
- Les espaces ne doivent pas se trouver dans les passages ou voies d'évacuation.
- La zone où se trouve les appareils de cuisson doit être dépourvue de matières inflammables.
- Les appareils de cuissons et installations électriques doivent être en parfait état de fonctionnement et ne pas représenter un danger
- Aucune cuisson n'est autorisée sans surveillance.
- Un extincteur doit être installé dans les espaces avec appareil de cuisson.
- Un maximum de 2 plaques électriques et les fours micro-ondes sont autorisés.
- Les réchauds à fondue, brûleurs à gaz ou autres appareils à flamme nue sont interdits.
- Les frigos sont autorisés. Une distance de 15 cm doit rester libre entre le dos des frigos et les parois inflammables.
- Toutes les installations doivent répondre aux principes définis par l'Ordonnance fédérale sur les installations électriques à basse tension (OIBT).

Salon :

**Agrotechnique et concours bovins  
Beaulieu Lausanne**

**La Grosse Ronde 1  
2126 Les Verrières**

Tél. +41 32 866 18 10  
info@swiss-expo.com  
www.swiss-expo.com

Schéma de construction des stands dans la halle 1  
(plan transversal)

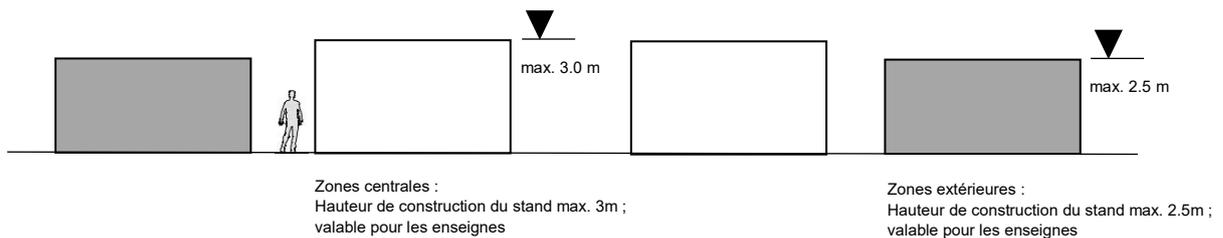


Schéma de construction des stands dans la halle 7  
(plan transversal)

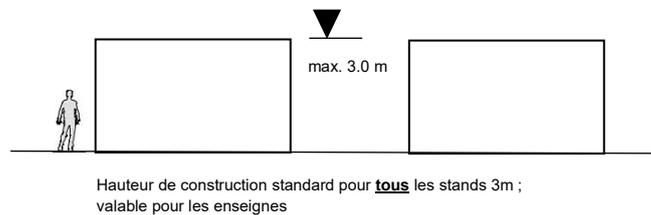


Schéma de construction des stands dans les halles 9-11-13-15  
(plan transversal)

